

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

Date de la convocation Le 23 avril 2026	
	
EFFECTIF LEGAL :	23
EFFECTIF EN EXERCICE :	22
EFFECTIF VOTANT :	22

L'an deux mille vingt-six, le vingt neuf avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à l'espace Masselot, sous la présidence Vincent DUCOURAU, Maire,

Etaient présents DUCOURAU Vincent, WIDHEN Thierry, HAUTCOEUR Sophie, TRICOIT Antoine, CATTOEN Eugénie, LIETARD Guillaume, LAURENCE Sandrine, , OUDAERT Ghyslaine, TRAPASSO Graziella, PUJOL Lionel, VASSEUR Etienne, DENUÉ Natacha, LACRAMPE Thibault, DE BOIS Amandine, DIDDEN Allison, PRUVOST Ingrid, CAPILLIEZ Mickael, INGOUF François, FEDERICO Louis

Etaient absents :

Ont donné pouvoir : VAN LAETHEM Francis => Pouvoir à T.WIDHEN, FICHELE Marie-Claude => pouvoir à G.OUDAERT, BOITELLE Philippe => Pouvoir à A.TRICOIT.

Quorum : Atteint

Secrétaire de séance : Louis FEDERICO

OBJET : Délibération portant sur les taux de contributions directes

Numéro de la délibération : CM260416-D04

Le Maire rappelle au conseil municipal :

Vu le vote du budget primitif pour l'exercice 2026, qui ne nécessite pas d'augmentation des taux des contributions directes locales,

Le Maire propose au conseil municipal :

De ne pas augmenter les taux des contributions directes locales.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

De maintenir les taux de contributions directes locales pour 2026 à l'identique de l'année précédente, à savoir :

- € Taxe d'habitation : 21,14 %
- € Taxe sur le foncier bâti : 38.60 %
- € Taxe sur le foncier non bâti : 43,27 %

La présente délibération prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Résultat du vote : Pour : 22 Contre : Abstention : Unanimité : Oui

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

13 MAI 2026

ID : 059-215901281-20260429-CM260429_D04-DE

S²LOW

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois
et an ci-dessus mentionné,

Louis FEDERICO
Secrétaire de séance



Vincent DUCOURAU
Maire de Capinghem



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 13 MAI 2026